

Paysage et sylviculture



Objectif : Connaître les atouts des paysages diversifiés, les différents champs d'application en forêt (irrégularité des âges, des essences, lisières, milieux ouverts, ...), l'impact des opérations sylvicoles et le moyen d'y remédier.

Sommaire

1 - Introduction.....	2
2 - Qu'est ce que le paysage ?	3
2.1 - Premier contact	4
2.2 - Pourquoi parler de paysage.....	4
3 - Méthode d'évaluation à échelles variables.....	5
4 - Critères d'appréciation.....	6
5 - Sylviculture et paysage.....	7
6 - Impacts et recommandations.....	8
7 - Conclusion	14
8 - Annexes	15



1 Introduction

Cette fiche s'adresse aux propriétaires et gestionnaires forestiers ainsi qu'aux étudiants et aux enseignants du milieu forestier.

La notion de paysage est totalement dépendante de l'aménagement naturel ou anthropique du milieu. Un ensemble d'écosystèmes définit, au fil du temps, le portrait éphémère d'un point de vue. De plus, une forte notion de subjectivité, liée au patrimoine, au vécu et à la sensibilité personnelle, influence fondamentalement et individuellement le ressenti de chaque observateur.

La forêt occupe de grandes surfaces, colonise des pentes, soutient la ligne d'horizon. Sa gestion et les opérations sylvicoles qui y sont pratiquées peuvent donc modifier grandement le visage du paysage. A travers les parcelles forestières, nous allons explorer ici l'impact qu'une pratique sylvicole peut avoir ainsi que les recommandations à suivre pour minimiser la trace de l'influence de l'homme sur la forêt.

Cette fiche sera articulée de la manière suivante :

- *Qu'est-ce que le paysage ?*
- *Comment évaluer un paysage ?*
- *La relation entre sylviculture et paysage.*
- *Quelles sont les recommandations à suivre pour minimiser son impact sur le paysage ?*

Les mots suivis d'un "" sont définis dans le lexique en Annexe*

2 Qu'est ce que le paysage ?



Le paysage est défini par la Convention Européenne du Paysage comme "une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leur interrelations". De nombreuses autres définitions sont établies en fonction de l'observateur : un artiste, un forestier, un agriculteur, un aménagiste ou encore un touriste. Leur point de vue dépend de l'objectif qu'ils projettent à travers leur propre vision du paysage.

D'un point de vue général, le paysage tient une importance relative en fonction de sa situation géographique, tel qu'un **relief** marqué, un fond de vallée ou encore un plateau, et de son **enjeu, patrimonial, esthétique ou environnemental**. Il se compose d'éléments naturels et d'éléments liés à l'homme formant une grande fenêtre d'observation sur une étendue définie. Il est **rarement statique** et a donc tendance à **évoluer**.

Dans la gestion forestière, le paysage est un enjeu trop souvent oublié, mais dont l'impact peut se révéler important voir primordial au niveau visuel, patrimonial et même écologique. La dynamique imposée par la gestion d'une propriété forestière est donc déterminante pour l'ensemble du paysage d'un massif. L'impact des opérations sylvicoles varie évidemment en fonction de sa situation, de sa surface et de la marge de manœuvre du gestionnaire.



Le relief de cette vallée souligne un paysage forestier visuellement dominant. La majorité des opérations forestières aura donc un impact visuel notable.

2.1 Premier contact

Forestier ou non, le paysage est forcément sous nos yeux d'une manière ou d'une autre. Bien que majoritairement basée sur la vue, la forêt offre néanmoins une **expérience multisensorielle**. Notre ressenti influence l'émotion provoquée par le paysage, positivement ou négativement. Une **sensibilité personnelle** peut donc être liée à une région, un site, un point de vue. Si l'environnement est un aspect majeur pour la diversité observable, la notion de paysage peut être également vecteur de liens économiques, sociaux ou culturels.

2.2 Pourquoi parler de paysage ?

La forêt n'est pas forcément un bloc uniforme composé d'arbres identiques en composition, taille et structure. Elle peut être très variée et présenter de multiples visages. La nette différence entre l'aspect d'un peuplement **feuillu** et d'un peuplement **résineux** témoigne de l'écart possible en fonction des **choix du sylviculteur**. Il est parfois bénéfique de prendre un peu de recul pour prendre conscience de l'**impact** que la **gestion** aura sur certains milieux et de comprendre comment l'intégrer de manière douce.



Peuplement feuillu irrégulier dans lequel la diversité des formes et des couleurs offre une vue hétérogène.



Peuplement résineux régulier dont la structure homogène apporte peu de diversité visuelle

3 Méthode d'évaluation à échelles variables

L'évaluation du paysage dépend tout d'abord du **point de vue** choisi et de l'**échelle de travail**. En effet, un premier observateur situé au pied d'un peuplement ne jugera pas la forêt avec la même grille de lecture qu'un second qui observe le massif dans son ensemble. De même, un propriétaire d'une forêt d'un hectare n'aura pas le même impact à travers sa gestion qu'un propriétaire travaillant sur une propriété de 300 hectares d'un seul tenant. Il est donc primordial de compartimenter et de structurer chaque élément du paysage par **unités individuelles** avant de les intégrer dans un **ensemble** continu.

Appréciation du paysage en fonction de leur échelle :

- Évaluation d'**unité de paysage homogène** au niveau de leur composition, de leur aspect et des critères liés à leur nature.
- Comparaison des différentes unités en fonction de leurs critères individuels.
- Évaluation du **caractère global** du paysage, de sa diversité et de l'organisation des unités entre elles.

Dans ce paysage, le cercle rose décrit une unité individuelle composée de feuillus monospécifiques, irréguliers tandis que le rectangle rose représente une unité, totalement différente, composée de jeunes résineux monospécifiques réguliers. Ces deux entités se distinguent fortement quant à leur composition, leur texture visuelle ainsi que leur structure. Le rectangle bleu rassemble les différentes unités : les prairies au premier plan, les haies linéaires, les peuplements forestiers, résineux, feuillus, mixte, la mise à blanc. Chaque élément est analysé individuellement (sa composition, la surface occupée, ...) et leur interaction, harmonieuse ou non, avec les autres parcelles dans l'ensemble du paysage.



4 Critères d'appréciation

L'appréciation du paysage passe par une évaluation de sa sensibilité visuelle quant à la place qu'il occupe pour le public et pour le patrimoine. Trois facteurs sont à prendre en compte :

- **Visibilité**, interne et externe de la forêt ;
- **Fréquentation** qui se juge en fonction de nombre d'usagers passant par la forêt ou ayant une vue sur celle-ci ;
- **Statut de protection** éventuel en fonction de la législation.

Trois niveaux de sensibilité se distinguent alors : **faible, moyen, fort.**

Ensuite, quelques éléments peuvent être mis en avant pour juger un ensemble forestier et ses opérations sylvicoles.

- **Aspect de continuité et transitions douces**

Les transitions progressives (par forme, couleur, texture, hauteur et densité) permettent un changement de milieu moins brutal et plus naturel.

- **Diversité ou homogénéité du massif**

La diversité des essences et des peuplement est un excellent atout pour casser la monotonie des blocs homogènes, cependant ces derniers peuvent parfois faire l'objet d'un intérêt particulier (couleur et texture). Le respect de la structure de ces peuplements peut magnifier le paysage tant qu'ils tiennent compte des autres critères.

- **Lignes et formes distinctes**

Les formes peu angulaires et les lignes accompagnant la topographie* sont souvent plus esthétiques.

- **Échelle de gestion**

Les modifications proportionnelles à la surface boisée établie peuvent éviter un choc visuel important. Pour certaines opérations sylvicoles, la brutalité visuelle est souvent proportionnelle à la surface gérée.



Une lisière étagée est une transition douce et progressive des milieux ouverts vers le massif forestier.

5 Sylviculture et paysage

En fonction des différents critères abordés, il est important de pouvoir **adapter sa sylviculture** pour répondre aux exigences du paysage. L'objectif principal reste néanmoins, sauf cas particuliers (patrimoine, écologie, zone naturelle, ...), d'assurer la rentabilité économique de sa propriété. Au cours de la vie du peuplement, le paysage va donc évoluer et se transformer au rythme de la **croissance** des arbres et des **opérations sylvicoles**.

C'est sur ce dernier point que le sylviculteur peut intervenir. La première étape est de prendre **conscience** de la place de son bois au sein de l'ensemble forestier. Ensuite, en fonction des **objectifs de gestion**, certaines décisions peuvent être prises sans entraîner des coûts supplémentaires.



Une mise à blanc d'un peuplement en pente marque très visiblement une dépression de la canopée*.



L'exploitation de bordure peut créer un choc visuel.

Certains actes de **gestion** peuvent également être plus **impactants** que d'autres. Une mise à blanc*, par exemple, constitue une perturbation majeure et proportionnelle à la surface exploitée. À l'inverse, une éclaircie* douce ou une coupe progressive ne seront que faiblement perçues.

Une **aide professionnelle** (fédération forestière, aménagiste, spécialiste ou encore guide touristique) peut être requise pour mieux aborder le paysage et prendre des décisions mesurées concernant l'impact des choix de gestion.

6 Impacts et recommandations

Voici quelques conseils qui peuvent s'intégrer à la sylviculture pour minimiser l'impact de certaines pratiques quand la situation le requiert. En effet, certaines opérations restent indispensables pour le peuplement et quelques précautions peuvent néanmoins être prises.

Parcelles géométriques et formes des coupes

Les formes à bords **rectilignes** mettent en évidence les différences de traitement entre les parcelles, principalement concernant les mises à blanc.

- *En favorisant les **courbes**, en opposition aux lignes droites, les modifications peuvent être minimisées. Si le tracé rectiligne des coupes ne peut être évité, il est préférable de réaliser les coupes dans le **sens perpendiculaire** à la pente pour diminuer l'impact visuel.*



Lorsque la sylviculture limite les motifs rectilignes, le paysage revêt un aspect plus continu dans son ensemble.



Une parcelle aux bords droits est marquante dans le paysage, dans sa gestion et dans son exploitation.

Mise à blanc

Cette exploitation de surface est toujours une **perturbation visuelle majeure**, soulignant la différence avec les arbres voisins encore debout mais quelques précautions peuvent néanmoins être prises pour les réaliser avec un minimum d'impact sur le paysage.

- Des coupes **progressives** peuvent être réalisées pour éviter de mettre à nu toute la parcelle en une seule coupe. Le massif forestier reste apparent et les arbres prêts à l'exploitation sont extraits au fur et à mesure.



La dépression du massif imposé par la mise à blanc est facilement repérable au sein d'un relief.



La mise à blanc est bien souvent mal perçue par le public.



En résineux, la mise est blanc est généralement systématique. Cette pratique s'explique par son apport financier important et sa facilité d'exécution.

Structure régulière et peuplements monospécifiques

L'**uniformisation** des peuplements en structure et composition rend la vue plus monotone. Elle propose, en effet, un motif régulier répété. C'est le manque de **diversité** qui fait défaut à ce type de forêt, d'un point de vue interne et externe.

- *Mélanger les essences des arbres objectifs et du sous-étage, par pieds ou par groupements, permet de diversifier l'esthétique de la parcelle, variant les couleurs, les floraisons ou encore la texture. Cette technique permet également de favoriser la **biodiversité**.*



Un mélange d'essences, feuillues ou résineuses, est un avantage paysager majeur. Ici, les couleurs ponctuent la canopée automnale grâce aux différentes espèces présentes.



Peuplement monospécifique à perte de vue.



Une seule essence, un seul point de vue.

Enrésinement

Surtout en milieu feuillu, replanter des résineux souligne la différence visuelle avec le peuplement voisin. En effet, la plupart des résineux sont reconnaissables à distance grâce à leur élancement, leur couleur ou encore leurs feuilles (aiguilles*, écailles*, alènes*), dont la plupart sont persistantes en hiver. De plus, les résineux sont très majoritairement représentés par des peuplements à **structure régulière et uniforme**.

- *Quand le paysage est un enjeu visuel important, les mélanges et la **diversification** sont souvent visuellement préférés. Cependant, il est important de conserver l'aspect naturel d'un site et de respecter les essences indigènes, feuillues ou résineuses. Certains peuplements résineux peuvent apporter une plus-value en termes de texture et de couleur. Il est alors important de travailler en termes de transition et de forme pour insérer ce peuplement de manière harmonieuse.*



Le peuplement résineux présente des aspects économiques avantageux non négligeables.



Une structure résineuse équienne classique composée d'une seule essence, donc peu de diversité.



Les résineux, ici plus foncés, se distinguent fortement du reste du massif.

Lisières

Les lisières **rectilignes** sont assez peu esthétiques et marquent une cassure avec le milieu ouvert avoisinant. De plus, la prise aux vents est favorisée et peut menacer le peuplement par un risque accru de chablis*.

- *Il est préférable d'aménager une lisière **progressive** à trois étages, l'ourlet herbacé, le cordon arbustif et le manteau arboré. Cette disposition assure une transition douce des milieux ouverts vers la forêt. D'une part, c'est un net avantage visuel qui offre un sentiment de continuité entre les milieux. D'autre part, ce type de lisières favorise la biodiversité, grâce à sa capacité d'accueil, et la protection du peuplement face aux vents.*



Schéma d'une lisière étagée externe, entre une forêt et une prairie.
De gauche à droite : La forêt, le manteau arboré, le cordon arbustif, l'ourlet herbacé et la prairie.



Une lisière étagée est favorable à la biodiversité et à la résistance aux vents.

Routes, chemins et cloisonnements*

Les voies d'accès en forêt sont **indispensables** aux exploitations forestières et au tourisme. Cependant, leur **tracé rectiligne** peut laisser le vent s'y engouffrer, prendre de la vitesse et donc causer plus facilement des dégâts sur les peuplements. Une grande ligne droite peut également donner l'aspect d'un tracé monotone au public, cependant, il facilite les manœuvres des machines d'exploitation.

- *Autant que possible, il est conseillé de faire suivre un **tracé sinueux** aux voiries forestières, notamment pour éviter les dégâts liés aux vents. Cependant, si le tracé rectiligne est important pour la gestion, il faudra veiller à éviter de l'aligner avec la direction des vents dominants. De plus, au niveau visuel, un chemin dans une pente doit **éviter d'être perpendiculaire** aux courbes de niveau, ce qui laisserait apparaître une forte cassure à travers le peuplement.*



Cette route tracée perpendiculairement à la pente sera pratiquement invisible de ce point de vue lorsque les arbres auront poussé.



Une longue ligne droite peut permettre au vent de s'y engouffrer et de causer des dégâts. Le tracé doit donc tenir compte des vents dominants.



Un empierré rectiligne directement pensé pour l'accessibilité de la gestion forestière.

7 Conclusion

La forêt occupant de grandes étendues, le **sylviculteur** prend donc part, consciemment ou non, à l'apparence du paysage à travers ses **méthodes de gestion**. Cet aspect de la forêt nécessite une réflexion, mais n'est pas forcément impactant au niveau de l'investissement financier. En fonction des **objectifs sylvicoles**, les peuplements et leur traitement peuvent donc être adaptés. Quelques techniques préventives peuvent être appliquées pour **limiter l'impact humain**.

L'intégration du paysage à la gestion forestière se justifie principalement lorsqu'une **sensibilité** (visibilité, fréquentation et protection) particulière du milieu le requiert.

Pour prendre en compte le paysage, ce qui peut s'avérer sensible dans certaines zones, le sylviculteur peut faire appel à différents professionnels pour prendre une décision qui se répercutera ensuite sur plusieurs siècles. L'impact de la gestion forestière sur le paysage est bien plus grand qu'une simple réflexion personnelle, il est important de **prendre du recul** pour connaître et apprécier le **potentiel visuel** des forêts dans leur ensemble.



Le paysage rassemble plusieurs peuplements de structures et compositions variées.

8 Annexes

A - Lexique

- **Aiguille** : Feuille modifiée allongée, fine et pointue, caractéristique de nombreuses espèces de conifères.
- **Alène** : Feuille modifiée effilée et de forme triangulaire.
- **Canopée** : Étage supérieur de la forêt, directement exposé à la lumière du soleil.
- **Chablis** : Arbre déraciné sans l'intervention directe de l'homme (vent, neige, pourriture, vieillesse,...). Si l'arbre n'est pas déraciné mais qu'une cassure se produit au niveau du tronc, il s'agit alors d'un volis.
- **Cloisonnement** : Ouverture linéaire plus ou moins large réalisée dans les peuplements pour faciliter les travaux sylvicoles ou les exploitations.
- **Écaille** : Feuille modifiée mince, charnue ou lignifiée.
- **Éclaircie** : Réduction progressive de la densité des peuplements visant à favoriser individuellement les meilleurs sujets et, par une sélection adaptée, à améliorer leur croissance en circonférence.
- **Mise à blanc** (ou coupe rase) : Abattage de la totalité des arbres présents sur une parcelle d'exploitation forestière.
- **Topographie** : Disposition, relief d'un lieu.

B - Bibliographie

Articles et ouvrages référencés dans le texte ou conseillés au lecteur :

- (a) Bastien Y., Gauberville C. : 2011 - *Vocabulaire Forestier - Écologie, gestion et conservation des espaces boisés*. AgroParisTech, IDF, ONF, 2011 - 608 p.
- (b) Bary-Lenger A., Evrard R., Gathy P. : 1999 - *La Forêt - Écologie, Gestion, Économie, Conservation ; Quatrième édition*. Ed. Du Perron, 1999 - 623 p.
- (c) Linot M., Nicot P. : 2009 - *Manuel Paysager pour la forêt comtoise*. CNPF, ONF - 247 p.
- (d) Persuy A. - *La prise en compte du paysage en gestion forestière*. CNPF - 14 p.
- (e) Fichet V. : 2011 - *Milieux ouverts forestiers, lisières et biodiversité - de la théorie à la pratique*. SPW, DGO3-DGARNE ,DEMNA - 182 p.
- (f) Conseil de l'Europe : 2017 - *Dimensions du paysage - Réflexions et propositions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage*. Ed. du Conseil de l'Europe - 288 p.
- (g) Centre de Recherches et d'Études pour l'Action Territoriale (CREAT) UCL : 2016 - *État de la fragmentation du territoire en Wallonie par ensemble paysager - Rapport final*. SPW, DGO3, DEMNA - 125 p.

Conception et rédaction : Christophe BAUFFE, Anne FOURBISSEUR et Maxime MANDERLIER

Crédits illustrations :

Pages 1, 3, 4, 5, 7, 8 (photo 1), 9 (photo 2 et 3), 10, 13, 14 : © M. Manderlier

Page 6, 8 (photo 2) : © SRFB

Page 9 (photo 1) : S. Gaudin © CNPF

Page 12 (photo 2) : M. Mouas © IDF

Page 12 (photo 1) : © SRFB G.

Édition : Février 2019

Maquette : Eduter-CNPR

Plus d'informations ?

Voici les partenaires d'eForOwn qui peuvent vous informer, vous former et vous accompagner

Vous êtes propriétaire forestier

En Belgique



SOCIÉTÉ ROYALE
FORESTIÈRE DE BELGIQUE

En Espagne



En France



Vous êtes étudiant ou enseignant

En Belgique



En Espagne



En France

